



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence

Arrêté portant désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales de la commune de ROUSSET

VU le Code électoral ;

VU la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales ;

VU la loi organique n° 2016-1047 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des Français établis hors de France ;

VU la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU le décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique ;

VU le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application des lois organiques précitées n° 2016-1046 et 2016-1048 ;

VU le décret n° 2018-450 du 6 juin 2018 modifiant le décret n° 2005-1613 du 22 décembre 2005 relatif aux listes électorales consulaires et au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République ;

VU le décret n° 2018-451 du 6 juin 2018 portant application de la loi organique précitée n° 2016-1047 ;

VU l'arrêté n°13-2021-09-30-00002 du 30 septembre 2021 de Monsieur le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, accordant délégation de signature à Monsieur Bruno CASSETTE, Sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence ;

VU la décision du Tribunal Judiciaire en date du 30 novembre 2020 désignant le délégué du TJ devant siéger à la commission de contrôle de la commune ;

VU la candidature de Mme Françoise BECK pour siéger à la commission de contrôle de la commune en qualité de délégué de l'Administration ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2020 portant désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales de la commune de ROUSSET ;

VU la proposition du Maire de ROUSSET en date du 25 mai 2022 désignant les conseillers municipaux devant siéger à la commission de contrôle de la commune ;

CONSIDERANT l'élection de M. Gérard EYMARD en qualité d'adjoint titulaire d'une délégation, fonction incompatible avec la qualité de conseiller municipal membre de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales ;

CONSIDERANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

ARRÊTE

Article premier : La commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales dans la commune de ROUSSET est composée comme suit :

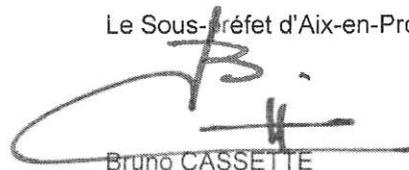
	NOM	Prénom
Conseiller municipal titulaire	COUTAGNE	Denis
Conseiller municipal suppléant	SAFFRÉ	Jean
Délégué du TJ titulaire	FAURE	Jeanne
Délégué du TJ suppléant		
Délégué de l'Administration titulaire	BECK	Françoise
Délégué de l'Administration suppléant		

Article 2 : L'arrêté préfectoral du 11 décembre 2020 portant désignation des membres de la commission de contrôle chargée de la tenue des listes électorales de la commune de ROUSSET, est abrogé.

Article 3 : Le Sous-préfet de l'arrondissement d'AIX-EN-PROVENCE et le Maire de la commune de ROUSSET sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Aix-en-Provence, le 14 JUIN 2022

Le Sous-préfet d'Aix-en-Provence



Bruno CASSETTE